

E. N. S. S. I. B
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES

DPSSIB
Diplôme Professionnel Supérieur en Sciences de l'Information et
des Bibliothèques

Rapport de recherche bibliographique

SCHEMA BIBLIOGRAPHIQUE DU MINISTERE DE LA CULTURE
LES TEXTES, LES APPLICATIONS, COMPTES-RENDUS
SUR LES DISPOSITIONS

MURTI RAHAYU Niniek

Sous la direction de :

JEAN-MARC PROUST

ENSSIB

1995



E. N. S. I. B
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES SCIENCES DE L'INFORMATION
ET DES BIBLIOTHEQUES



DPSSIB
Diplôme Professionnel Supérieur en Sciences de l'Information et
des Bibliothèques

Rapport de recherche bibliographique

SCHEMA BIBLIOGRAPHIQUE DU MINISTERE DE LA CULTURE
LES TEXTES, LES APPLICATIONS, COMPTES-RENDUS
SUR LES DISPOSITIONS

MURTI RAHAYU Niniek

Sous la direction de :

JEAN-MARC PROUST

ENSSIB

1995

TABLES DES MATIERES

RESUME / ABSTRACT.....	2
PRESENTATION DU SUJET.....	3
METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	4
A RECHERCHE PRELIMINAIRE.....	4
DETERMINATION DES MOTS-CLES.....	4
B RECHERCHE MANUELLE.....	4
C RECHERCHE AUTOMATISEE.....	5
DESCRIPTION DES BASES DE DONNEES.....	6
CONSULTATION SUR LE CD-ROM.....	7
LE SERVEUR DIALOG.....	7
STRATEGIE D'INTERROGATION ET DES RESULTATS DE RECHERCHE	
LE CD-ROM PASCAL.....	8
LE CD-ROM LISA.....	8
SUR LE SERVEUR DIALOG.....	8
CONCLUSION.....	11
SYNTHESE.....	12
BIBLIOGRAPHIE.....	16

REMERCIEMENTS

Nous tenons particulièrement à remercier Monsieur Jean-Marc PROUST, de toute la patience et de la compréhension dont il a fait preuve à notre égard.

Il nous a prodigué de précieux conseils sur la stratégie de la recherche, ainsi que sur les bases de données à interroger.

Sans son aide, il nous aurait été impossible d'écrire ce rapport de recherche bibliographique. Nous croyons qu'il y a beaucoup de fautes d'écriture et de grammaire, et nous prions Monsieur Jean-Marc PROUST de nous en excuser.

Souhaitons que sa patience sera récompensée par DIEU, Amen!

Schéma bibliographique du Ministère de la Culture
les textes, les applications, comptes-rendus sur dispositions.

MURTI RAHAYU Niniek

RESUME

Un catalogue collectif n'est pas une base d'information; l'information bibliographique ne se limite pas seulement au livre. La recherche bibliographique permettra le schéma directeur bibliographique propose une clarification des rôles et des fonctions : séparation des fonctions de production et de diffusion, refus de tout monopole, réintroduction des différents partenaires intéressés à la construction d'un système d'accès à l'information bibliographique.

DESCRIPTEURS

Schéma directeur, Schéma bibliographique, Information bibliographique, Fichier d'autorité, Coopération des bibliothèques France, Bibliothèque France, Contrôle bibliographique.

ABSTRACT

The collective catalogue isn't the bibliographical information; the bibliographical information isn't limited only in the book. The aim of the guideline bibliographical suggests the clarification of roles and functions: separation of the functions of the production and the diffusion, refusal all of the monopoly, reintroduction of the various partners interested in the construction of the access system of the bibliographic information.

KEYWORDS

Guideline principal, Bibliographical guideline, Bibliographic information, Card index of authority, Libraries cooperation in France, Public library in France, Bibliographic control.

PRESENTATION DU SUJET

Ce rapport de recherche bibliographique porte sur le Schéma bibliographique du Ministère de la Culture, les textes, les applications, comptes-rendus sur les dispositions. Cette recherche a été proposée à l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des bibliothèques par Monsieur Jean-Marc Proust, conservateur de l'ENSSIB.

Comme toute recherche bibliographique, celle-ci nécessitait de définir les notions sur lesquelles portent la recherche. Notre recherche consistera à collecter des données qui permettront de clarifier, d'analyser et de proposer différents scénarios définissant les rôles des différents partenaires et précisant la nature des équipements informatiques nécessaires.

METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

"Schéma bibliographique du Ministère de la Culture, les textes, les applications, comptes-rendus sur les dispositions", de par son libellé soulève un programme du ministère de la Culture sur la diffusion, l'application, la production de l'information bibliographique.

A. RECHERCHE PRELIMINAIRE

Pour s'imprégner du sujet, nous avons d'abord vu Monsieur Proust Jean-Marc, pour demander l'explication sur le sujet. Il a eu la gentillesse de nous l'expliquer

Afin de mieux maîtriser ce thème, nous avons essayé de comprendre le sujet, ce qui a d'ailleurs influencé la détermination des mots-clés.

Nous avons consulté dans la bibliothèque de l'ENSSIB et à la bibliothèque de la BU Sciences de Lyon I.

DETERMINATION DES MOTS-CLÉS

Avec une certaine espérance, nous avons essayé d'élargir les choix des termes. Ainsi nous avons opté pour les mots-clés suivants :

- schéma directeur
- Culture
- fournisseur
- ministère .
- bibliographique
- bibliographique publique
- coopération
- fournisseur
- public libraries in France

B. RECHERCHE MANUELLE.

Du fait que notre sujet concerne l'information bibliographique, nous avons dû recourir à une recherche manuelle essentiellement pour retrouver les références écrites.

Nous avons procédé à une recherche à la bibliothèque de l'ENSSIB, nous avons consulté la Bulletin des Bibliothèques de France, Index 1956 - 1993. Nous avons effectué une recherche par sujet, en utilisant l'index des mots-clés.

En l'occurrence, nous avons trouvé des thèmes équivalents au schéma bibliographique de la Culture, les documentations, entre autres :

- Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1988, vol. 33, no. 4, p. 292-310.
(Schéma directeur de l'information bibliographique de la Culture étape no.:1, par Annie GOURDIER et François PELLEGRINI).

Cet article présente les bibliothèques qui concourent à la naissance et à la circulation de l'information bibliographique. L'informatique leur a apporté une aide importante, mais la variété des systèmes rend les échanges difficiles. Diverse aussi est la demande du lecteur, dont les attentes ne sont pas toujours prises en compte.

- Bulletin des bibliothèques de France (BBF) 1989, vol.34, no.4, p.286-328.
(Schéma directeur de l'information bibliographique, rapport général, test sur les bases bibliographique ..., par Annie GOURDIER et François PELLEGRINI).

C'est la dernière étape du schéma directeur de l'information bibliographique; est proposée la constitution d'une base nationale de référence à partir des notices établies par la Bibliothèque Nationale, la commercialisation des notices. etc.

- Bulletin des bibliothèques de France (BBF) 1987, vol. 32, no.2, p.118-132.
(Plan Catalogue / PENNEL P ...)

Cet article présente des accords posés entre OCLC et la DBMIST. L'adhésion au réseau OCLC permettra de constituer, de manière rapide et économique, un catalogue collectif des monographies conservées dans les bibliothèques françaises de recherche. Les différentes modalités de récupération des notices sont exposées (catalogage courant, récupération rétrospective).

- Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français (ABF) 1988, no.138, p.17-20.
(Répertoire RAMEAU et la liste des vedettes matières de la Bibliothèque Cujas, complémentarité et divergences)

Cet article présente l'historique de ce répertoire, ses caractéristiques, la démarche suivie pour créer un descripteur.

- Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français (ABF) 1990, no.148, p.30-44. (Les fichiers d'autorité de la base BN-OPALE).
Cet article présente les fichiers d'autorité de la Base BN-OPALE- ensemble, format spécifique INTERMARC (A), lien BN-OPALE/ fichier d'autorité.

C. RECHERCHE AUTOMATISEE

Nous avons procédé à une recherche automatisée à la bibliothèque de l'ENSSIB et à la BU Sciences de Lyon I.

Nous avons consulté le "Répertoire de banque de données professionnelles, publié par l'Association Française des Documentalistes et Bibliothécaires Spécialisées (ADBS)", édition 1993, 440 p. ISBN 2-90146-56-8;

"Online bibliographic databases : a directory and source book/Jane L.Hall, 4é".
Ed. London - ASLIB, 1986- 600p. ISBN: 0-85142-202-2.

"DIALOG Database Catalogue 1994"
DIALOG, Palo Alto, CA 94303-0993, U.S.A.

Les banques de données à interroger ont été déterminées par leur accessibilité à l'ENSSIB c'est à-dire par rapport aux abonnements aux bases de données de l'Ecole. La consultation de ces annuaires nous a permis de sélectionner les bases **Pascal, ISA, ERIC** et **Lisa** accessibles sur le serveur **Dialog**.

DESCRIPTION DES BASES DE DONNEES

- PASCAL

C'est une production de l'Institut national de l'information scientifique et technique (INIST-CNRS); cette base multidisciplinaire correspond aux 68 publications bibliographiques spécialisées. Cette base est accessible sur dialog (144). Les données proviennent d'articles de 9000 titres périodiques français et étrangers courants analyses, rapports scientifiques, thèses, comptes rendus de congrès, ouvrages. L'indexation des données est faite en anglais, en français et en espagnol, en allemand pour la métallurgie. Pour le sujet qui nous intéresse, elle traite du schéma directeur, d'information bibliographique, de coopération ...

- L I S A (Library and Information Science Abstract)

C'est une base produite par "BOWKER - SAUR "
Elle couvre les activités de la recherche et le stockage de l'information, l'édition et la bibliothéconomie. Cette base est accessible sur dialog (61).
Les sources de documents sont : journaux, bulletins, matière de livres, rapports techniques et recherches de projet.

- ISA (Information Science Abstracts).

C'est une base produite par "IFI/Plenum Data" Elle couvre les activités de l'indexation et l'abrégé des articles de journaux, de brevet, de monographies et d'autres des publications. Elle est appliquée depuis 1966 jusqu'à aujourd'hui, à jour 11 fois par an. Les institutions éducatives et l'information professionnel trouveront cette base de donnée particulièrement utile. Cette base est accessible sur dialog (202).

- ERIC.

Cette base est appliquée depuis 1966 jusqu'à aujourd'hui, à jour chaque mois. C'est une base produit par " U.S. Departement of Education, OERI", et "ERIC Recherch and Processing Facility"
"ERIC" est une base de donnée complet sur matière éducative de "Educational Resources Information Center". Cette base est accessible sur dialog (1), correspond deux indexs imprimés : Resources sur Education ("RIE"), concernant l'identification de rapports de la recherche éducation significatif et opportunément; et "Current Index

to Journals in Education (CIJE)", l'index plus de 700 périodiques intérêt pour chaque segment de profession éducation. Il y a plusieurs articles peuvent être achetés de le Service Réproduction Documentaire "ERIC" sur papier ou microfiche

CONSULTATION SUR LE CD-ROM.

Avant de nous lancer dans la recherche en ligne, nous avons consulté les CD-ROM. Notre sélection des CD-ROM à consulter a été inspirée par "Annuaire des banques de données, 3628, 3629 - Paris: A jour, 1994".

Chaque CD-ROM couvre seulement une période limitée (3/6 mois ou 1 an, exemple Janvier à Juin 1989, Juillet à Décembre 1989). Nous avons interrogé le CD-ROM de Janvier 1987 à Décembre 1994

Nous avons consulté le **CD-ROM Pascal** à la BU Science Lyon I, qui est la seule base de donnée retenue disponible sur CD-ROM. L'interrogation se fait par étape, le principe est le même que pour l'interrogation en ligne.

Après avoir vérifié l'existence des mots-clés dans la liste d'autorité, nous avons retenu les mots-clés. La recherche se fait par unitermes des expressions utilisés lors de l'indexation Pascal du document. Il faut donc éviter d'employer des conjonctions, des adverbes. Il est préférable de consulter le dictionnaire (touche F2) pour vérifier l'existence du terme ou de l'expression recherchée, parce que les descripteurs peuvent changer d'une période à une autre.

Le préfix " Li " indique que on interroge sur les titres, les mots-clés et les résumés. Puis nous avons consulté le **CD-ROM LISA** à la Bibliothèque de l'ENSSIB; cette base recouvre les résumés d'articles de journaux mondiaux sur les sciences de l'information et la bibliothéconomie. Nous avons également utilisé les opérateurs logiques : et , ou, sauf, schéma et directeur. Nous avons interrogé par mots-clés (keywords),

LE SERVEUR DIALOG

Notre choix a été influencé par le serveur sur lequel nous avons été entraînés à interroger à l'ENSSIB, lors de séances de travaux pratiques, et que nous maîtrisons plus ou moins bien.

Dialog est le première serveur mondial, né par "excroissance" du service de documentation automatisée de la firme Lockheed .. Il est disponible sur le réseau TRANSPAC et INTERNET et a à son actif plus de 450 bases de données dans tous les domaines. Il est possible de faire le "one search" (une recherche multibases), il suffit d'indiquer leur numéro lors du début de l'interrogation. Le temps de passage en ligne est écourté, la même question est traitée en une fois sur les bases sélectionnées; il y a possibilité de détecter les doublons.

Dans notre cas, nous avons interrogé les deux bases à la fois, Pascal porte de numéro 144, et Lisa le 61; ISA porte de numéro 202 et ERIC porte de numéro 1. Comme nous avons expliqué avant, il a été décidé d'élargir notre recherche en utilisant les mots-clés ayant trait à notre sujet.

STRATEGIE D'INTERROGATION ET DES RESULTATS DE RECHERCHE.

Le CD-ROM PASCAL :

LI = schema	50356 réponses
LI = directeur	972 réponses
LI = schema et LI = directeur	78 réponses
LI = schema et LI = directeur et LI = culture et LI = france	27 réponses
LI = bibliographique et LI = france	13 réponses
LI = information et LI = bibliographique et LI = france	4 réponses
LI = LI = schema et LI = directeur et LI = information et	
LI = bibliographique et LI = culture et LI = france	2 réponses
LI - cooperation et LI - bibliothèque et LI - france	7 réponses
LI = public et LI = libraries	5 réponses
LI = catalogue et LI = partage	11 réponses

La recherche a donné 30 références concernant l'information bibliographique; nous avons demandé la visualisation des références, et la consultation des résumés nous a aidé à préciser 16 références pertinentes.

LE CD-ROM LISA

1. kw = schema	80 réponses
2. kw = directeur	9 réponses
3. kw = 1 and kw = 2	748 réponses
4. kw = schema directeur	3 réponses
5. kw = principal schema	1 réponses
6. kw = information bibliographique	30 réponses
7. kw = 4 and kw = 6	1 réponse
8. kw = file authority	1 réponse
9. kw = fichier autorité	7 réponses
10 kw = public library	21779 réponses
11.kw = bibliothèque publique	76 réponses
12.kw = cooperation	11622 réponses
13.kw = fournisseur	1 réponse.

Nous avons demandé la visualisation, elle nous a donné 25 articles concernant l'information bibliothèque, alors, nous avons demandé la visualisation des références. Grâce aux résumés nous avons pu sélectionné 12 références pertinentes.

SUR LE SERVEUR DIALOG

Interrogation

Réponse

?s schema(w)directeur/DE, TI

144: PASCAL 1973-1994/Aug.

972 DIRECTEUR/DE, TI

50284 SCHEMA/DE, TI

81 SCHEMA(W)DIRECTEUR/DE, TI

61 : LISA (Library&infoSci) 1969-1995/Apr.
8 DIRECTEUR/DE, TI
72 SCHEMA/DE, TI
2 SCHEMA(W)DIRECTEUR/DE, TI

202: ISA (Information Science Abs.)1966-1995/Jan
74 SCHEMA/DE, TI
1 DIRECTEUR/DE, TI
1 SCHEMA(W)DIRECTEUR/DE, TI

1 : E R I C . 1966 - 1995/May.
264 SCHEMA/DE, TI
0 DIRECTEUR/DE, TI
0 SCHEMA(W)DIRECTEUR/DE, TI

?s information(w)bibliographique/DE, TI 144: PASCAL 1973-1994/Aug.
116203 INFORMATION/DE, TI
17267 BIBLIOGRAPHIQUE/DE, TI
59 INFORMATION(W)BIBLIOGRAPHIQUE

61: LISA(Library&InfoSci) 1969-1995/Apr.
56738 INFORMATION/DE, TI
37 BIBLIOGRAPHIQUE/DE, TI
8 INFORMATION(W)BIBLIOGRAPHIQUE

202: ISA (Information Science Abs./1966-1995/Jan
43107 INFORMATION/DE, TI
9 BIBLIOGRAPHIQUE/DE, TI
1 INFORMATION(W)BIBLIOGRAPHIQUE/DE, TI

1 : E R I C . 1966-1995/May.
50309 INFORMATION/DE, TI
12 BIBLIOGRAPHIQUE/DE, TI
1 INFORMATION(W)BIBLIOGRAPHIQUE/DE, TI

?s s1 and s2

144: PASCAL. 1973-1994/Aug.
59 S2
81 S1
2 S1 AND S2

61 : LISA(Library&InfoSci) 1969-1995/Apr.
2 S1
8 S2
1 S1 AND S2

202: ISA (Information Science Abs.) 1966-1995/Jan.
1 S2
1 S1
1 S1 AND S2

1 : E R I C . 1966 - 1995/May.
0 S1
1 S2
0 S1 AND S2

?s ministere(w)culture

144: PASCAL 1973-1994/Aug.
68 MINISTERE/DE, TI
16524 CULTURE/DE, TI
12 MINISTERE(W)CULTURE/DE, TI

61 : LISA (Library&infoSci) 1969-1995/Apr.
78 MINISTERE/DE, TI
15782 CULTURE/DE, TI
7 MINISTERE(W)CULTURE/DE, TI

202: ISA (Information Science Abs. 1966-1995/Jan
5 MINISTERE/DE, TI
147 CULTURE/DE, TI
0 MINISTERE(W)CULTURE

1 : E R I C 1966-1995/May
63 MINISTERE/DE, TI
16379 CULTURE/DE, TI
0 MINISTERE(W)CULTURE/DE, TI

Nous avons vérifié les références, grâce aux résumés, et avons sélectionné les 4 références pertinentes. Apparemment, nous avons sélectionné ces mêmes références sur les CD-ROM.

CONCLUSION

Dans notre recherche manuelle et automatisée, nous constatons qu'il n'y a pas d'ouvrages publiés mais seulement des articles de périodiques qui traitent du Schéma directeur de l'information bibliographique.

Nous avons vérifié les références pertinentes que nous avons sélectionné sur Dialog et CD-ROM.

A la fin, nous avons retenu 26 références pertinentes concernent le Schéma directeur de l'information bibliographique.

SYNTHESE

Un catalogue collectif n'est pas une base d'information, et l'information bibliographique ne se limite pas seulement au livre. Le schéma directeur bibliographique propose une clarification des rôles et des fonctions : séparation des fonctions de production et de diffusion, refus de tout monopole, réintroduction des différents partenaires intéressés à la construction d'un système d'accès à l'information bibliographique.

La première étape du schéma directeur de l'information bibliographique, qui constitue une mise au point sur la situation dans les bibliothèques publiques, présente les principaux acteurs de la diffusion (Bibliothèque nationale, Cercle de la Libraire, réseau coopératif LIBRA, bibliothèques informatisées qui revendent leurs fichiers), les services offerts et les tarifs appliqués. Les besoins émanant des bibliothèques et des élus locaux, assez peu compatibles entre eux, portent sur plusieurs produits bien différenciés. On voit émerger 3 types de besoins: notices simplifiées disponibles immédiatement pour l'acquisition, notices plus complètes pour le fonctionnement régulier et la description des fonds de la bibliothèque. Le marché des notices, mal défini, est à peine organisé et les nécessités de normalisation sont encore insuffisamment perçues. La coordination des partenaires institutionnelles n'a pas été assez poussée; la formation, initiale et continue, des personnels en informatique est insuffisante.

La dernière étape du schéma directeur propose la constitution d'une base nationale de référence à partir des notices établies par la Bibliothèque nationale et la Phonothèque nationale. Un établissement public sera chargé de la commercialisation des notices. Le réseau coopératif de catalogage partagé (Ex. LIBRA) ne sera plus maintenu à partir du 31 Décembre 1990. La circulaire reprend les principales dispositions du schéma directeur. Le rapport van DIJK présente les résultats d'un test qualitatif et quantitatif sur quelques centaines de notices de bibliothèques publiques et universitaires. Ont été évaluées les cinq (5) bases bibliographiques présentes sur le marché français : BN Opale, Electre, Sibil, OCLC, le réseau coopératif. Les tableaux donnent des indications sur les taux de recouvrement, les différents types de données contenues dans les zones fixes de chacune des bases, et comparent de façon détaillée les divergences pour un certain nombre d'ouvrages.

Dans le but de clarifier, d'analyser et de proposer différents scénarios définissant le rôles des différents partenaires et précisant la nature des équipements informatiques nécessaires, le schéma de l'information bibliographique du Ministère de la Culture s'est donné les programmes, dépôt légal, formation, normalisation, formats, indexation matière.

Des objectifs annoncés pour le schéma directeur :

- expliciter les rôles respectifs que peuvent jouer, en fonction de leurs points forts, les institutions de lecture publique, relevant du Ministère, aux différentes étapes de la production et de la diffusion de l'information bibliographique. Une profonde synergie avec les acteurs du secteur professionnel de l'édition et des autres administrations intéressées devra être assurée.
- évaluer la qualité du service rendu aux lecteurs qu'il apparaît raisonnable de viser dans les prochaines années, compte tenu des opportunités offertes par les technologies de l'information.
- proposer les mesures nécessaires pour conforter, puis développer, la place de notre pays dans les

différents secteurs du marché de l'information bibliographique, eu égard aux enjeux culturels qu'ils représentent.

-Déterminer le mode d'intervention de l'administration centrale le plus approprié (incitation, normalisation, etc.)

La réflexion entamée au travers de ce schéma directeur est estimée comme indispensable et venant à point, les attentes sont très fortes et pourraient s'exprimer de la manière suivante : un souhait unanime de cohérence, d'harmonisation, de clarification (expliciter les rôles respectifs de chacun), de synergie entre les partenaires concernés au sein du ministère de la Culture et avec la DBMIST, d'examen du problème dans la sérénité, et une volonté d'aboutir à un résultat concret et que ça marche. L'enquête sur le terrain et les différents entretiens (bibliothèques, BCP, agences régionales de coopération, clubs d'utilisateurs, la FFCB) ont confirmé et accentué l'ensemble de ces souhaits ou attentes par rapport au schéma directeur, tout en demandant pour certains que des problèmes parfaitement identifiés et d'ordre technique ou administratif soient résolus au mieux sans attendre la fin de l'étude jugée encore une fois indispensable.

La présent schéma directeur, s'il se déroule tel qu'il est actuellement défini, sera terminé pour début 1989. Certaines BCP et/ou agences régionales de coopération sont actuellement en attente de solutions techniques ne dépendant pas d'elles (régions Midi-Pyrénées et Rhône Alpes). Il semble nécessaire de réexaminer au plus vite ces situations dans lesquelles le ministère de la Culture est impliqué, pour vérifier dans quelle mesure des solutions techniques et/ou budgétaires, même transitoires, mais rapides, sont à mettre en place pour éviter une dégradation irréversible d'une partie du mouvement de coopération régional.

Il est évident que, pour mettre en place un système de production récupération/diffusion au niveau régional, il faut considérer le volume d'information bibliographique à traiter, donc la quantité de documentation (rétrospectif et acquisitions) sur un territoire donné, c'est-à-dire le nombre de bibliothèques susceptibles de trouver leur intérêt dans la mise en place d'un tel système. De très nombreuses régions, telles qu'elles ont été prévues par les découpages administratifs, ne sont pas dotées d'un nombre suffisant de bibliothèques pour qu'un tel système soit viable.

Il faut cependant remarquer que la région, dans ses dimensions originelles ou élargies, constitue effectivement le lieu idéal pour apprécier les besoins de chaque bibliothèque et les mettre en harmonie. En conséquence, il s'agira d'encourager les regroupements inter régionaux et de susciter, là-dessus, une politique contractuelle.

Il faudra admettre que certaines régions ne souhaitent pas, dans l'immédiat, s'insérer dans cette politique de diffusion de l'information bibliographique pour les bibliothèques de leur territoire. L'Etat devra alors jouer pleinement son rôle de garant du service public, et proposer des solutions, sans la moindre contrainte, aux communes ou aux départements dépourvus de systèmes régionaux de diffusion de l'information bibliographique.

Les agences de coopération, quels que soient leurs statuts, devront définir elles-mêmes leur politique en fonction des intérêts des coopérateurs, mais en complète concertation avec les

représentants de l'Etat, garants du service public, des collectivités territoriales et des professionnels. Cette politique fera donc l'objet de nombreuses négociations avec ces différents partenaires et donnera lieu à la signature de toutes les conventions souhaitables où seront consignés les droits et obligations de chacun.

Quant à l'Etat, débarrassé de son rôle et de son image de tuteur technique, il demeure le garant de la cohérence du système par les compétences qu'il exerce dans le domaine de la normalisation, par l'obligation qui est la sienne de garantir le service public jusque dans les ramifications les plus ténues du système. Pour ce faire, il doit procéder non par la contrainte mais par l'incitation et confier davantage d'initiatives, de responsabilités et de moyens à l'échelon déconcentré.

La présente étude a eu comme ambition, à partir d'un existant, d'imaginer un dispositif cohérent permettant de répondre au mieux aux questions posées par le ministère de la Culture. En terme de conclusion brève, les quelques remarques suivantes sont à faire:

- Bien qu'exposée de manière statique, il ne faut pas perdre de vue que cette nouvelle organisation de circulation de l'information bibliographique, une fois opérationnelle, est avant tout vivante. Ces ajustements, dont l'importance reste à mesurer, peuvent se révéler nécessaires, tenant principalement au fait que la mise en place de cet ensemble production/diffusion pour le marché français, comme pour le marché étranger, ne constitue qu'une part d'un système plus vaste et plus complexe, conditionné par un environnement variable en terme de culture, géographie, technologie, Etat/collectivités territoriales susceptible d'infléchir la solution; le dispositif envisagé ne pourra perdurer que s'il satisfait les exigences de celui pour lequel il est fait, à savoir le client final : les bibliothèques.

Le présent Schéma directeur ne saurait être une fin en soi mais plutôt un point de départ, en rupture avec les pratiques passées, pour une plus grande satisfaction de l'ensemble des bibliothèques en matière bibliographique.

Les résultats de la première étape de bilan et d'analyse ont été largement diffusés à la fin 1988 et au début de 1989. Ils laissaient apparaître une multiplicité d'acteurs oeuvrant dans le domaine de la production courante française (Bibliothèque nationale; réseau coopératif; Cercle de la librairie; bibliothèques informatisées...) sans articulation entre eux, mais tous aidés ou supportés par l'Etat. Par ailleurs, les modalités de diffusion, encore largement artisanales, ne donnent pas satisfaction. De ce fait, les économies de catalogue restent modestes, et rares sont les établissements qui se placent sciemment en position de récupérer les notices en les payant.

A partir de 1991, toutes les bibliothèques (ou groupements de bibliothèques) pourraient acquérir des notices auprès de cet organisme, selon les modalités techniques qui leur conviendront. Pour mettre sur pied rapidement ce dispositif qui doit fonctionner dès janvier 1991, la première action à mener consiste à établir précisément le cahier des charges pour le serveur technique. Parallèlement, les travaux seront conduits pour déterminer la forme et le statut de l'organisme national de diffusion, qui devrait être autonome par rapport aux organismes existants. En Juillet et octobre 1993, la commission "Information bibliographique" de l'ABF a successivement adressé deux questionnaires, d'abord aux bibliothèques publiques, puis aux bibliothèques universitaires, spécialisées et de grands établissements. Le but de ces enquêtes était de déterminer

quelles étaient réellement les pratiques de récupérations bibliographiques des bibliothèques publiques, et, corrélativement, quelle part elles donnaient au catalogage local. Incidemment, c'était aussi l'occasion de faire le point sur la diffusion des différents logiciels et les pratiques locales de catalogage et d'indexation. Le résultat de ces deux enquêtes, imparfaites dans leur conception et dans le taux de réponse qu'elles ont obtenu, n'en est pas moins révélateur des pratiques et des besoins actuels des établissements, sinon de leurs publics.

Des réalisations en matière de fourniture de notice : le CD-ROM des autorités de BN-OPALE, un prototype au salon du livre et au salon professionnel du présent congrès; le CD-ROM de la base BN-OPALE, impatientement attendu; le CD-ROM de la conversion rétrospective des imprimés de la BNF, qui n'est actuellement diffusé qu'à l'intérieur de cet établissement; le catalogage à la source, c'est-à-dire la diffusion dès l'annonce de publication de notices cohérentes avec celles produites ensuite par l'agence bibliographique nationale. La commission Information bibliographique proposera au nouveau bureau national de l'association la poursuite de ses travaux et l'élargissement de son champ d'activité.

La description bibliographique est basée sur l'ISBD(CF), dont le premier groupe de travail s'est tenu en 1988 et a produit la première version en 1989. La version française est en cours d'examen: ISBD(CF) (description bibliographique internationale normalisée des documents électroniques; AFNOR, groupe d'experts CG46/CN66/GE7 "catalogage des documents électroniques": janvier 1993).

On notera que cette description comporte une zone spécifique aux documents informatiques:

- zone 3, zone du type et de la taille du document électronique;
- zone 3.1 indication du type de document électronique;
- zone 3.2 taille et volume du document électronique .

De plus, une note spécifique est prévue dans la zone des notes: 7.5 notes sur la configuration requise du système et sur la zone de collation.

Pour les publications en série, on cumulera ISBD(S) et ISBD(CF). L'indexation sera effectuée à l'aide des vedettes matières RAMEAU, et un indice à deux chiffres de la classification CDU selon la règle à la Bibliothèque nationale de France. La saisie des données est prévue dans la base BN-OPALE qui est conforme aux formats INTERMARC (M) et (S).

Le dépôt légal des phonogrammes, en application des articles 6 et 8 de la loi no. 341 du 21 juin 1943 et les décrets correspondants de juin 1943 et août 1963, s'effectuait en deux exemplaires, l'un au titre du producteur, l'autre au titre de l'éditeur ou du distributeur. La nouvelle loi du 20 juin n'introduit que peu de changements par rapport à l'état antérieur, le dépôt doit désormais être fait en deux exemplaires.

Depuis 1993, la bibliothèque du Cher récupère des notices de documents sonores au SBN, mais de manière très limitée, et des notices de livres, en complément du CD-ROM de la bibliographie nationale française. Les notices de documents sonores BN-OPALINE, rédigées par la phonothèque nationale, couvrent bien les documents sonores produit ou diffusés en France, avec une qualité et un détail de catalogage remarquables. Si les intitulés des zones et sous-zones correspondent aux codes d'UNIMARC, la structure des notices à niveaux semble plus proche du format INTERMARC..

BIBLIOGRAPHIE

BERNARD A.; CHOUDEY M. L'opération de l'intégration du catalogue général 1970 - 1979 dans la base bibliographique BN-OPALE. Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1987, no.137, p.3-6.

BRANGER Danièle. Les règles du dépôt légal pour les non-livres. Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1994, no.163, p.93.

BERNARD A. Le traitement autorité du dépôt légal et l'avenir de la bibliographie de la France. Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1988, no.41; p.22-25.
ISSN 0004-5365.

BOISARD, Geneviève. Typologie des publications officielles, fichiers d'autorité et norme auteur sur les collectivités, in "La gestion des publications officielles". Paris, la documentation française, 1988, p. 37-38.

BEAUDIQUEZ Marcelle; BOURDON Françoise. Gestion et utilisation des fichiers d'autorité auteurs : bilan et perspectives. Communication, 1989, no.104, p.30-44.

BEAUDIQUEZ Marcelle. Les fichiers d'autorités de la base BN-OPALE: le fichier d'autorité des auteurs personnes physiques (fichier APP), le fichier d'autorité des collectivités, le fichier d'autorité les titres uniformes, le fichier d'autorité matière de BN-OPALE. Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 3ème trimestre 1990, no.148, p.30-42.

BOURDON Françoise. Bibliographic control in France: 1989. International cataloguing and Bibliographic Control, Apr./June 1989, vol.18, no.2, p.19-24.
Tables 12 ref., trad. en français.

BEAUDIQUEZ Marcelle. Rétrospective bibliographical control : a programme of action of the UAP. International cataloguing, Jan./Mars 1986, vo.15, no.1, p.8-10.

CURT Anne ; LAHARY Dominique. Les pratiques de récupérations bibliographiques. Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1994, no.163, p. 9.

FAURE-DOCLOS Danièle. Les fichiers d'autorités informatisés. Normatique, Fevrier 1987, no.6, p.30.

FAULTRIER-TRAVERS Sandra de. The responsibility of the information supplier. Documentaliste, Jan.-Feb. 1992, vol.29, no.1, p.8-13.

GOURDIER Annie ; PELLEGGRI Françoise. Schéma directeur de l'information bibliographique de la Culture: étape no.1. Bulletin des bibliothèques de France, 1988, vol.33, no.4, p.292-310.
ISSN 0006-2006.

GOURDIER Annie; PELLEGGRI Françoise. Schéma directeur de l'information bibliographique. Rapport général, Test sur les bases bibliographiques: rapport du bureau Marcel van Dijk, conclusion du schéma directeur de l'information bibliographique, conséquences pour les bibliothèques publiques. Bulletin des bibliothèques de France, 1989, vol.34, no.4, p.286-328.

GASCHIGNARD Jean-Paul. Le serveur bibliographique national, vu par l'un de ses utilisateurs. Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1994, no.163, p.122.

GUERRE L. Lise: catalogue multimédia sur disque compact. Archimag, 1987, no.11, p.42-45.
ISSN 531014.

GRUNBERG G. Bibliothèque de France: attention travaux! Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1991, no.153, p.36-45/
ISSN 0004-6365.

LAHARY Dominique. Commission Information bibliographique. Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1994, no.164, p.109.

Le répertoire d'autorité Rameau. Les répertoires dérivés de LCSH in "NEET Hanna E. A la recherche du mot-clé: analyse documentaire et indexation alphabétique. Genève, Institut d'études Sociales, 1989.

PELLE, F. Schéma directeur informatique des réseaux de Bibliothèques Universitaires. Bulletin des Bibliothèques de France, 1994, vol.39, no.1, p.24-27.

PENNEL P.; LUPOVICI C.; DENIS Am. Le plan catalogue. Bulletin des Bibliothèques de France, 1987, vol.32, no.2, p.118-132.
ISSN 0006-2006.

SALAMON S. Les services de fourniture de notices bibliographiques aux bibliothèques à partir de la base BN-OPALE. Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1988, no.139, p.27-28.

SALAMON Serge. The bibliographic base projet at the Bibliothèque Nationale.
Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1984, no.124, p 25-26.

SOLANET H.; THEDENANT-TORQUET B. Le répertoire Rameau et la listedesvedettes matières de la Bibliothèque Cujas, complémentarité et divergences.
Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1988, no.138, p.17-20.

SEGUIN Jean-Pierre. AFNOR and the libraries: new directions. (L'AFNOR et les bibliothèques: nouvelles orientation). Bulletin des Bibliothèques de France, Mar. - Apr. 1984, vol.29, no.2, p.161-162.

Sharing information by means of standardization. International cataloguing and bibliographical control, Oct./Dec. 1992, vol.21, no.4, p.56-61.

VAYSSADE Claire. Le traitement bibliographique des données informatisées.
Bulletin d'informations-Association des bibliothécaires français, 1994, no.163, p.88.

